

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 5

Nachruf: In memoriam : madame Odette Micheli
Autor: M.-M.T.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous leur avons encore demandé: et si c'était à refaire, recommenceriez-vous? Oui, non, sans aucun doute... les réponses varient. D'ailleurs agit-on à 20 ans comme à 15? Non, n'est-ce pas? Alors laissons la ques-

tion en suspens. Ou mieux, retirons-là... et concluons en répétant que dans la plupart des cas, le comportement des jeunes Hongrois a dépendu du nôtre. Qu'on le veuille ou non.

In Memoriam

† MADAME ODETTE MICHELI

Madame Odette Micheli qui a été enlevée dans sa soixante-quatrième année à l'affection des siens après quelques semaines de maladie a été une amie et une collaboratrice de la première heure du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. Elle s'était mise en 1941 déjà à disposition du Cartel suisse de secours aux enfants; tout naturellement, lors du rattachement en 1942 de ce dernier à la Croix-Rouge suisse, elle devenait notre déléguée à Paris et pour la France occupée. Elle devait rester à ce poste jusqu'en 1947, lorsque la tâche

sienne et celle de ses collaborateurs. Décorée de la Légion d'honneur en reconnaissance pour les services inestimables qu'elle avait rendus pendant tant d'années, Odette Micheli se voyait décerner, au cours des manifestations qui eurent lieu pour célébrer le 20^e anniversaire de la bataille de Dunkerque, en juin 1960, le titre de « citoyenne d'honneur » de cette ville. Le maire de Dunkerque se plut à rappeler à cette occasion tous les titres que notre concitoyenne avait acquis à la reconnaissance dunkerquoise par ses nombreuses interven-



Odette Micheli dans un foyer d'enfants quelque part en France, pendant la guerre

du Secours aux enfants de la Croix-Rouge Suisse en France fut en grande partie terminée. Elle n'en poursuivit pas moins une activité charitable au titre de conseillère des Maisons suisses de petits Français de Beauvais et de Sedan, ces maisons créées par elle au plein de la guerre et auxquelles Odette Micheli resta profondément attachée.

Odette Micheli a conté dans un livre qui est un des documents les plus poignants de l'aide suisse à la France pendant les années douloureuses de la guerre et de l'immédiat après-guerre, « Aperçu sur l'activité de la « Croix-Rouge suisse, secours aux enfants » en France, 1942-1947 »,¹ les étapes de l'immense tâche qui fut la

tions en faveur des enfants de la malheureuse cité, tant lors de l'occupation que lorsque, en 1944, elle put obtenir du général Redman et du généralissime Eisenhower que le bombardement du réduit de Dunkerque par l'aviation américaine soit suspendu jusqu'à ce que des mesures aient pu être prises pour l'évacuation de la population civile. Que d'autres traits l'on pourrait évoquer de l'inlassable activité d'Odette Micheli au service des souffrances humaines...

En novembre 1957, Odette Micheli se mettait à nouveau au service de notre Croix-Rouge nationale et de son secours aux enfants lorsqu'il fut décidé de porter secours aux réfugiés algériens en Afrique du Nord. Alors au Maroc, elle se dévoua sans compter pour les réfugiés. Notre revue a été heureuse de publier les souvenirs

¹ Ed. de la Croix-Rouge suisse, Grivet, impr., Genève, 1949.

qu'elle conta de cette campagne d'entraide² dont elle assuma l'organisation.

Femme de grand cœur et de vouloir, écrivain, mais aussi peintre et dessinatrice de talent, Odette Michel a mis également son art au service de la Croix-Rouge, elle avait bien voulu accepter d'assumer l'illustration de notre « Almanach de la Croix-Rouge suisse » pour 1960. J'avais été profondément heureux, à cette occasion, de renouer avec elle des liens de proche collaboration.

² « La Croix-Rouge suisse », 1er septembre et 15 octobre 1958.

C'est dans son domaine familial de Landecy, qui m'était cher pour bien des souvenirs de jeunesse et d'amitié que je revois Odette Michel, alors que nous discutions l'édition projetée, dans cet admirable et classique paysage de Genève qu'elle aimait à l'égal de l'antique demeure et de tous les souvenirs qui s'y rattachent. Nous prions les siens de bien vouloir croire à l'image reconnaissante que la Croix-Rouge suisse et son secours aux enfants gardent de celle qui fut pendant tant d'années et de tant de façons si diverses leur collaboratrice et leur amie.

M.-M. T.

SOINS INFIRMIERS

Les écoles d'infirmières et les Etats

Lors des sessions de juin, le Conseil des Etats a examiné le projet que lui avait soumis le Conseil fédéral concernant l'octroi d'une aide de la Confédération aux écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse. Il a adopté le projet en question à l'unanimité après lui avoir apporté quelques modifications de peu d'importance. Donnant suite à une proposition de la commission d'étude, il a approuvé un postulat demandant que l'aide financière de la Confédération soit étendue à des centres de formation destinés à d'autres branches des services infirmiers. Le Conseil fédéral a accepté l'étude de ce postulat.

*

Soins psychiatriques

La sous-commission pour les soins psychiatriques, récemment constituée, s'est réunie pour la première fois, le 18 mai, au secrétariat central de la Croix-Rouge suisse. Cet organe, placé sous la présidence du Prof. M. Remy, de Marsens, est composé des membres suivants:

Dr A. Zolliker, directeur de la Maison de santé de Münsterlingen; Dr A. Wanner, directeur de la Maison de santé de Breitenau, Schaffhouse; Mlle R. de Roulet, infirmière-chef générale, Hôpital cantonal de Genève; Mlle J. Maillard, école cantonale d'infirmiers et d'infirmières psychiatriques, Cery.

Cette première séance a permis aux membres de la Commission de prendre contact et d'échanger quelques points de vue de caractère général.

*

Séjours d'études en Suisse

Le service des infirmières a été appelé à organiser ces derniers temps, à la demande du Service fédéral d'hygiène, plusieurs séjours d'études à l'intention de boursiers et de boursières de l'Organisation mondiale de la Santé, originaires de Belgique, de Yougoslavie, du Cambodge et du Maroc et intéressés aux divers secteurs des soins infirmiers.

*

Conférence

Mlle Magdelaine Comtesse, directrice du Service des infirmières, a présenté un exposé sur l'activité et l'organisation de notre Société nationale de Croix-Rouge aux directrices d'écoles et aux monitrices déléguées par les Croix-Rouges allemande et autrichienne à la semaine d'études organisée à leur intention par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et le Comité international

de la Croix-Rouge. Cette réunion a eu lieu à Genève du 3 au 9 juin.

*

AIDES-SOIGNANTES

Pour l'adoption d'une tenue uniforme

Les écoles formant des aides-soignantes conformément aux directives de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des affaires sanitaires, ainsi que les écoles d'infirmières en soins généraux, ont exprimé le vœu que les aides-soignantes portent une tenue uniforme. La sous-commission des aides-soignantes a étudié cette question et la Croix-Rouge suisse s'est déclarée disposée à centraliser l'achat, l'entrepôt et la vente de ces uniformes qui pourront ainsi être fournis à des conditions très favorables. Le Comité central a accordé un crédit de 24 825 francs pour la constitution de cette réserve.

*

AUXILIAIRES HOSPITALIERES

Directives revues et corrigées

Les directives pour la formation d'auxiliaires-hospitalières éditées à l'intention des sections ont été revisées au vu des expériences faites. Le Comité central a approuvé les nouvelles directives qui sont entrées en vigueur le 1^{er} juin.

*

Et cours en Suisse alémanique

Des cours pour auxiliaires-hospitalières de la Croix-Rouge ont lieu dans les sections de Bâle, Berne et Zurich.

*

ASSISTANTES BENEVOLES

Bazar à Zurich

Un bazar organisé par la section de Zurich au bénéfice de son service d'ergothérapie et d'assistance aux personnes âgées et aux malades chroniques a rapporté la belle somme de 45 000 francs.

*

SOINS AU FOYER

Plusieurs cours ont eu lieu

Des cours élémentaires de soins au foyer ont été organisés par les soins des sections de Berne, Brigue, Lausanne, St-Gall, Soleure, Wasen, en Emmental et Zurich. Un cours de monitrices a eu lieu du 21 au 30 mai, il a été suivi par huit participantes.